

INFO'ARBO

N°2 /2023

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle / Victor Egger, +41 32 545 56 31, courriel victor.egger@frij.ch
L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité de la station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Lorsque vous utilisez des produits de traitement, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Généralités : tous les produits phytosanitaires ne sont pas à disposition des amateurs. Pour certaines substances, il faut disposer d'un permis de traiter afin de pouvoir les acquérir. Il est également recommandé d'adapter la lutte en fonction du type de résultat recherché (pommes de table, jus, eau-de-vie). Pour toutes les matières actives et produits homologués en arboriculture vous pouvez vous référer au site internet suivant : <https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>

Le guide phytosanitaire arboricole peut être consulté en ligne ou téléchargé sur le site de la Confédération / Agroscope.

Pour les agriculteurs BIO, tous les produits autorisés sont dans la "Liste des intrants 2022 pour l'agriculture biologique en Suisse" : <https://www.bioactualites.ch/actualites/reglementationbio.html>

Situation actuelle et informations diverses

Dans les vergers de Courtemelon, nous sommes actuellement en fin de floraison des pommiers et des poiriers. Les pruniers et les cerisiers sont au stade H nouaison.

La période pluvieuse de ces dernières semaines contribue à une forte pression de la tavelure. Nous avons également observé plusieurs attaques de moniliose sur fleurs. Aussi, les premières colonies de pucerons se sont installées.

Pour la bonne gestion des vergers, nous recommandons de faucher ou de mucher les pieds des arbres. Cela pour réduire les risques liés aux campagnols. Lors de ce travail, il faut éviter de blesser les arbres. Il est conseillé d'utiliser un disque avec un protège écorce.



Rappel : Tous les traitements doivent se faire idéalement en dehors du vol des abeilles. N'utilisez aucun insecticide sur les arbres en fleurs ; cette règle s'applique également si d'autres fleurs sont présentes dans le verger comme les pissenlits par exemple.

Conseils de saison

Tavelure sur pommiers et poiriers : Vous pouvez suivre les risques d'infection sur le site www.agrometeo.ch / station de Courtemelon. Nous préconisons, une intervention en fin de floraison.

Pour le **BIO** : en préventif : Myco-sin + 0.3% soufre mouillable, Vitrisan + 0.2% soufre mouillable, Arnicarb + 0.2% soufre mouillable, en curatif : Curatio (recommandé après ces événements pluvieux).

Pour le conventionnel : Delan, Captan, Folpet, etc.

Oïdium : Le soufre utilisé dans le traitement bio contre la tavelure a une bonne efficacité sur cette maladie. Pour une bonne efficacité, la température doit se situer entre 15° et 25°C (ne plus l'utiliser au-dessus de 25°C).

Moniliose et maladie criblée : Les deux maladies peuvent être combattues simultanément par un fongicide tel que : Slick/Bodigard/Sico+Captan/Delan, etc.



Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Pour les cultures **BIO**, un Myco-Sin+soufre mouillable 0,3% est recommandé pour **lutter contre la maladie criblée des cerisiers**.

Pucerons divers : Pour les vergers traditionnels haute tige, nous conseillons d'intervenir, si nécessaire, uniquement sur les jeunes plantations.

Produits **BIO** : NeemAzal, Pyrethrum FS, Parexan N, Acides gras (Natural, Siva 50), etc.

Produits conventionnels : Movento, Pirimor, etc.

Carpocapse de la pomme les vols devraient bientôt débuter. Il pourrait être utile de poser un piège à phéromones pour le suivi dans vos vergers. Cela vous permettra d'appliquer un larvicide au bon moment. Comme traitement, nous recommandons l'application du virus de la granulose du carpocapse (Madex, etc.).

Victor Egger / FRI/SCA/mai 2023

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

«Titre»
«Nom» «Nom_dalliance» «Prénom»
«Nom_2»
«Rue»
«Localité»